

PANNEAU 431 IESE



Panneau rigide mono densité non revêtu pour l'isolation des façades sous enduit.



■ **le + produit** : incombustible, compatible IGH et ERP.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Performances
Conductivité thermique (W/m.K)	0,038
Réaction au feu (Euroclasse)	A1
Masse volumique nominale (kg/m ³)	155
Longueur (mm)	1200
Largeur (mm)	600
Potentiel calorifique (MJ/m ² /cm)	0*
Tolérance épaisseur	T5
Stabilité dimensionnelle	DS(TH)
Compression	CS(10\Y)30
Traction perpendiculaire	TR10
Absorption d'eau à court terme	WS
Absorption d'eau à long terme	WL(P)
Transmission de vapeur d'eau	MU1

* De par son Euroclasse A1, le panneau 431 IESE est à dissocier du terme «Matériau Combustible» comme défini par le règlement de sécurité contre l'incendie applicable à la façade. A ce titre, le panneau 431 IESE est exonéré de calcul dans l'évaluation globale de la masse combustible mobilisable de la façade. Sa masse combustible mobilisable est à considérer comme nulle.

DIPLÔMES

■ ACERMI
04/015/291

■ CE
1163-CPD-0125

■ KEYMARK
008-SDG5-291

RÉFÉRENCES, CONDITIONNEMENT

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre d'unités/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de pièces/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Quantité minimum	Codes EAN
63275	1200 x 600 x 30	0,75	1	0,72	80	57,60	2 534,40	-	3 53731 0004536
65548	1200 x 600 x 40	1,05	1	0,72	60	43,20	1 900,80	-	3 53731 0004543
53579	1200 x 600 x 80	2,10	1	0,72	30	21,60	950,40	14 palettes	3 53731 0004581
63272	1200 x 600 x 100	2,60	1	0,72	24	17,28	760,32	-	3 53731 0004598
62853	1200 x 600 x 120	3,15	1	0,72	20	14,40	633,60	-	3 53731 0022448
63799	1200 x 600 x 140	3,65	1	0,72	16	11,52	506,88	-	3 53731 0059987

Toutes épaisseurs livrées sous 15 jours.

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2



MISE EN ŒUVRE D'UNE ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR SOUS ENDUIT

◆ Étape 1 : Préparation du chantier

Une étude préalable doit définir les modes de fixations du système d'isolation thermique par l'extérieur fonction des contraintes mécaniques (résistance aux chocs), des contraintes de mise en œuvre (densité de fixation,...), des particularités de l'ouvrage (hauteur, géométrie, angles, ouvertures,...).

Les chevilles de fixations pour isolant doivent être approvisionnées séparément en nombre suffisant (densité définie selon les prescriptions de **l'avis technique ou du DTA** du fournisseur du système d'isolation extérieure sous enduit). Les autres accessoires entrant dans le cadre de cette technique doivent aussi être prévus selon ces mêmes prescriptions (profilés, treillis, mouchoirs, sacs d'enduits, baguettes d'angles,...).

Le nombre minimal de chevilles est déterminé d'après les efforts dus au vent normal en fonction de l'exposition et de la charge admissible des chevilles dans le support considéré.

Celui-ci sera toujours ≥ 5 chevilles par panneau.

Il est nécessaire d'augmenter le nombre de chevilles aux points singuliers et dans les zones périphériques.

Les résistances au débouffonnage de la cheville doivent être conformes au paragraphe 5.1.4.3.1 du Guide d'Agrément Technique Européen n° 004 (ETAG 004).

Une rosace complémentaire VT90 (société EJOT) peut être ajoutée à la tête de la cheville.

Seul le montage à fleur est admis pour l' ECOROCK.

- Prise en compte des ponts thermiques dus aux fixations :

Les avis techniques des procédés précisent le mode de calculs de la performance thermique du système d'isolation par l'extérieur.

Notamment, en ce qui concerne les fixations :

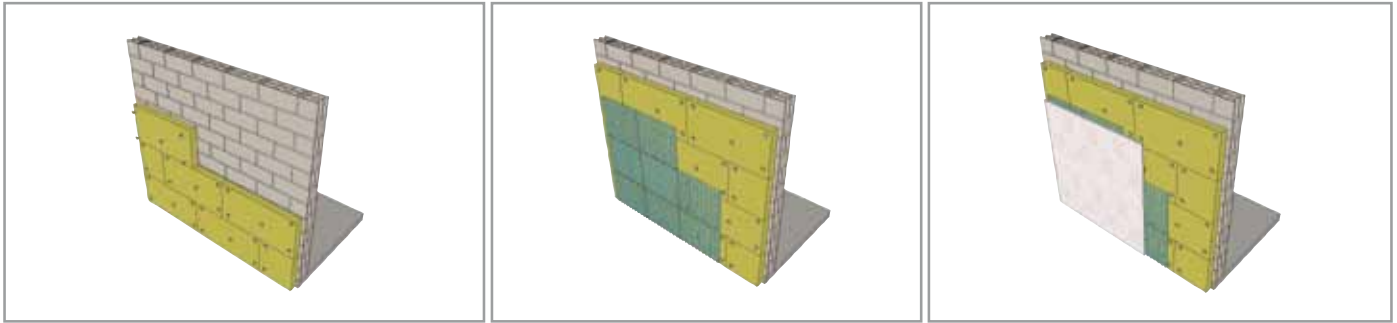
- $\Delta U = 0.01 \text{ W/m}^2.K$ par fixation dans le cas des fixations à montage à cœur (type EJOT STR-U)
- $\Delta U = 0.002 \text{ W/m}^2.K$ par fixation dans le cas des montages classiques.
- $\Delta U = 0.014 \text{ W/m}^2.K$ pour 5 fixations par panneau 1200 x 600 mm
- $\Delta U = 0.019 \text{ W/m}^2.K$ pour 7 fixations par panneau 1200 x 600 mm
- $\Delta U = 0.025 \text{ W/m}^2.K$ pour 9 fixations par panneau 1200 x 600 mm

Les palettes doivent être approvisionnées sur le chantier et peuvent être stockées à l'extérieur plusieurs semaines sous réserve du bon état de l'emballage, à l'abri des chocs et des intempéries. L'ouverture des emballages doit s'opérer le plus près possible de l'emplacement de pose.

◆ Étape 2 : Pose de l'isolant

IMPORTANT

Les panneaux ECOROCK doivent impérativement être posés face sur-densifiée vers l'extérieur pour résister au poinçonnement de la cheville. La face sur densifiée est repérée par un marquage par brûlage superficiel. Tout panneau posé à l'envers devra être retourné avant pose de l'enduit.



Les panneaux doivent être calés et chevillés sur le mur support conformément aux prescriptions de l'**avis technique ou DTA** du fabricant du système.

Le panneau est ensuite plaqué sur le mur support en appui sur le rail de départ pour le premier rang puis sur les panneaux déjà posés pour les rangs supérieurs.

Les panneaux doivent être posés à joints décalés, bien jointifs.

Les chutes devront être réutilisées au maximum pour le traitement des points singuliers.

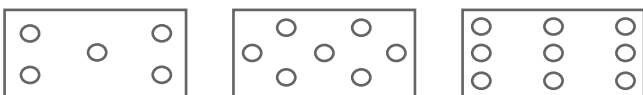
Les avant trous doivent être percés après le collage de l'isolant pour assurer l'enfoncement suffisant de la cheville conformément aux prescriptions du fournisseur de la cheville ou du kit d'isolation extérieure sous enduit (IESE).

Par conséquent, il convient d'utiliser des forets de longueur adaptée pour respecter la profondeur de pénétration de la cheville dans le mur (données à vérifier auprès du fabricant de la fixation).

$$L_{\text{mini}_{\text{foret}}} = E_{\text{p}_{\text{isolant}}} + L_{\text{Profondeur de perçage}}$$

Le positionnement et le nombre de chevilles doivent être conformes aux prescriptions de l'**Avis Technique ou DTA** du fournisseur du système. Ni la cheville ni la rondelle ne doivent dépasser de la surface de l'isolant.

Exemple de répartition des chevilles par panneau 1200 x 600 mm :



◆ Étape 3 : Pose des treillis et de la première passe d'enduit

La pose des treillis et de l'enduit doit être réalisée selon les prescriptions du fournisseur d'enduit.

Les retours sur huisseries et les angles de façades doivent en général être renforcés par un treillis supplémentaire afin d'améliorer la résistance de l'enduit et éviter les fissurations.

Dans le cas de rénovation d'une IESE existante, contacter le fabricant du système qui proposera des montages adaptés conformes aux règles de l'art.

Les panneaux ECOROCK et PANNEAU 431 IESE sont incombustibles par nature (Euroclasse A1) et permettent d'obtenir la meilleure performance en terme de sécurité incendie sur ce type de façade.

◆ Étape 4 : Pose des autres passes d'enduits

Selon la technique d'enduisage utilisée, plusieurs passes d'enduit de différents types peuvent être effectuées. Se référer aux instructions du fournisseur du système pour les modes de mise en œuvre (applications, temps de séchage,...).

◆ Étape 5 : Fin de chantier

Les chutes d'isolants nus et les emballages devront être rapportés chez un distributeur assurant la collecte des déchets non dangereux inertes (pour l'isolant) et non dangereux non inertes (pour les emballages), en déchèterie ou sur les plateformes de tris des déchets issus du bâtiment.

Coordonnées des fournisseurs d'enduit :

PAREXLANKO : Tél. : 0 826 08 68 78

ZOLPAN : Tél. : 04 72 10 70 60

mail : service.technique@zolpan.fr

STO : Tél. : 0 820 04 20 44 (assistance technique)

mail : sto.technique.fr@sto.eu.com

TOLLENS : www.tollens.com

PPG : Tél. : 0 800 802 813

Autres fournisseurs, nous consulter